Bulletin électronique trimestriel de la Société d'histoire de la région de Terrebonne

LAFOURNÉE

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA
RÉGION DE TERREBONNE
2070, rue Jacques-Cartier
Terrebonne, Québec, J6X 2T2
(450) 492-5252

NEQUERRIEL
WEQUERRILL

Volume XI, n° 4

Juin - août 2011

www.shrt.gc.ca

Brunch-bénéfice du 35^e anniversaire de la SHRT, le 10 avril 2011 (À lire en page 3)

PATRIMOINE Qu'adviendra-t-il de la maison Étienne Forget, sur la côte de Terrebonne ? À lire en page 11.

AU SOMMAIRE

CAUSERIE DE RICHARD LAGRANGE : LES FRÈRES CHASSEURS DE TERREBONNE EN 1838

Les Frères chasseurs fut une organisation secrète très active dans le comté de Terrebonne lors de la deuxième insurrection des Patriotes, selon l'historien Richard Lagrange. Dans sa conférence donnée à l'assemblée générale de la SHRT, le jeudi 12 mai dernier, il a fait découvrir quelques révolutionnaires de la région de Terrebonne. Voici un extrait de sa conférence, et de son livre à paraître l'an prochain.

Suite à la page 4

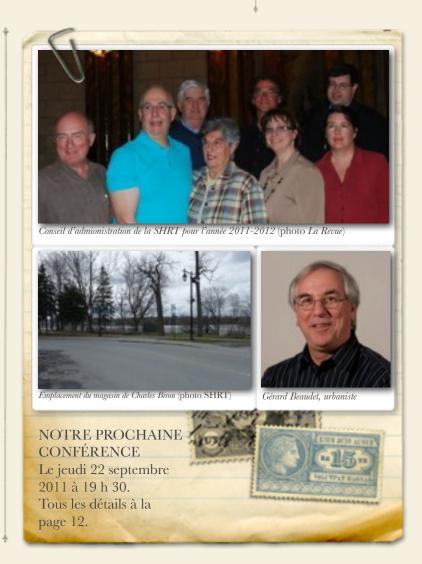
CHARLES BIRON, MARCHAND DE TERREBONNE

Louis Lepage de Sainte-Claire acheta la seigneurie de Terrebonne en 1720; dès 1721, il fit construire un moulin en pierre sur une jetée entre la terre ferme et un islet de la rivière. En 1728, Charles Biron s'installait près du moulin.

Suite à la page 7

PROGRAMME D'ACTIVITÉS AUTOMNE 2011

La Société d'histoire dévoile son programme de conférences de l'automne 2011. Pour la programmation complète, consulter le site internet http://www.shrt.qc.ca/calendrier1112.html



CONTRACTOR NOT STORY





Caroline Moïse, secrétaire de la SHR

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT

L'objectif de plus de 100 membres pour l'assemblée générale du 12 mai 2011 a été atteint. Bravo à tous les membres qui ont mis l'épaule à la roue. À ce jour, la SHRT compte quelque 105 membres. Lors de l'assemblée générale annuelle du 12 mai, le conseil d'administration a remis une sérigraphie de la maison Perra-Bélisle à son 100° membre, madame Jacqueline Lachapelle de Terrebonne. Soulignons que l'objectif de 300 membres en mai 2013 est toujours maintenu.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

La SHRT a tenu son assemblée générale annuelle le 12 mai dernier dans la chapelle historique du Collège Saint-Sacrement de Terrebonne. Quelque 44 membres ont assisté à la causerie de Richard lagrange sur les Frères chasseurs de Terrebonne en 1838 qui a précédé l'assemblée (voir l'article en page 4).

Le CA a présenté un bilan positif des ses activités au cours de l'année écoulée. La SHRT participe aux travaux Comité promoteur du Vieux-Terrebonne piloté par la Chambre de commerce; elle y a exposé sa vision du développement du Vieux-Terrebonne dans les années à venir. Les membres du comité ont bien acceuilli les principes directeurs de développement axés sur les concepts d'arrondissement historique et de quartier culturel mis de l'avant.

L'assemblée a ratifié les états financiers et adopté un budget d'exercice de quelque 28 000\$ pour l'année 2011-2012. Elle a aussi accepté le bilan d'action de son CA et le plan d'action de la prochaine année.

Le conseil d'administration a été renouvelé. Suite au départ de messieurs André Viger et Richard Lagrange, il y avait trois postes à combler, les autres membres sollicitant un nouveau mandat. Dans son édition 2011-2012, le CA est composé de Claude Blouin (président), Claude Martel (vice-président), Caroline Moïse (secrétaire), Arthur Heppell (trésorier), André Fontaine (administrateur-activités) André Leroux (administrateur-finances), Gloria Élias (administratrice-communications) et Carole Limoges (administratrice-patrimoine). Monsieur Simon Boudrau demeure le représentant de la SODECT/Île-des-Moulins au conseil.

Née en juin 1965 à Terrebonne, elle a terminé ses études secondaires à la polyvalente Armand-Corbeil en 1982 et ses études collégiales en sciences humaines au cégep Montmorency en 1985.

Elle travaille pour le Guide Rouge de La Revue depuis plus de vingt ans. Mariée à Yvon Jean en 1990, elle a maintenant deux enfants:
Catherine 19 ans, et Philippe 17 ans.
Elle est membre de la SHRT depuis la relance en 2008; elle a été élue pour la première fois au CA en mai 2009.

LA FOURNÉE





Claude Blouin, président (photo SHRT)

The state of the s

BRUNCH BÉNÉFICE DU 35^E ANNIVERSAIRE

La SHRT a tenu son 2e brunch bénéfice le 10 avril 2011, auguel une centaine de convives ont participé. Elle a profité de l'occasion pour souligner son 35e anniversaire de fondation. Parmi les invités de marque, notons la présence des députés fédéraux : madame Diane Bourgeois de la circonscription de Terrebonne-Blainville et monsieur Roger Gaudet de la circonscription de Montcalm; notons aussi celle du député de la circonscription de Terrebonne à l'Assemblée nationale, monsieur Mathieu Traversy, accompagné de son attachée politique Aude-Élisabeth Saint-Pierre et celle de monsieur Danny Franche, attaché politique de monsieur Guillaume Tremblay, député de la circonscription de Masson. Étaient aussi présents, les conseillers municipaux de Terrebonne, messieurs Jean-Luc Labrecque, Stéphane Berthe, Denis Poitras et Jean-Guy Sénécal. Finalement, soulignons la présence de monsieur Gilles Bordonado de La Revue, président de la campagne de financement et grand donateur de la SHRT, et monsieur Luc Saint-Louis, directeur général du Collège Saint-Sacrement, donateur associé et hôte de l'activité.

Outre le président qui dans son allocution d'ouverture a souligné à grands traits les grandes étapes et les faits d'armes de la SHRT au cours des ses 35 ans d'histoire, messieurs Jean-Luc Labrecque, Gilles Bordonado et Luc Saint-Louis se sont adressés à l'auditoire. Ce dernier a annoncé que le Collège Saint-Sacrement réservait à la SHRT une place dans ses locaux de l'ancien manoir seigneurial, dès que le nouveau centre de documentation du collège serait achevé et que les salles de classe seraient relocalisées.

L'historien de renom Jacques Lacoursière était le conférencier invité. Il a traité des batailles de Québec et de Sainte-Foy qui se déroulèrent à l'automne de 1759 et au printemps de 1760 et scellèrent le sort de la Nouvelle-France (voir l'article à la page 9).

Selon la tradition,, la Société d'histoire a remercié les participants en distribuant six prix de présence; le premier prix, une sérigraphie de la maison Perra-Bélisle, a été remis à madame Marlène Boudrias.

La SHRT tient à remercier tous ses contributeurs et collaborateurs bénévoles pour le franc succès du brunch 2011.

Claude Blouin

Dans son allocution d'ouverture, le président de la SHRT a rappelé que : « Depuis le début des années 1980 et jusqu'à ce jour, la Société demeure une SDF... un organisme "Sans Domicile Fixe", ce qui entrave considérablement son action et son rayonnement dans le milieu. Verra-t-elle dans les prochains mois une lueur au bout du tunnel? Sera-ce bientôt la fin de son "errance"? Retrouvera-t-elle son "foyer", au terme d'une longue odyssée, à l'instar d'Ulysse? »



Causerie : Les Frères Chasseurs de Terrebonne en 1838

Suite de la page 1

EXTRAIT DU LIVRE À PARAÎTRE EN MAI 2012

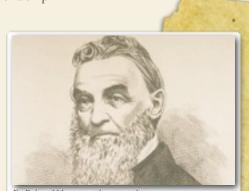
« Le 28 février 1838, Robert Nelson et Hector-Cyrille-Octave Côté lancèrent une première offensive. À la tête de 600 à 700 patriotes, ils menèrent une incursion depuis Alburg dans le Vermont. Ils voulaient s'emparer de la région sud du Bas-Canada, la déclarer république indépendante et espéraient tenir suffisamment longtemps ce territoire pour demander ensuite l'aide des États-Unis. Stationnés à Caldwell's Manor, près de la baie Missisquoi, à Noyan, avec leurs armée, ils plantèrent un arbre de la liberté, proclamèrent l'indépendance de la République du Bas-Canada et établirent un gouvernement provisoire dont Nelson était le président et le commandant en chef de l'armée. Ils espéraient que les Canadiens et les États-uniens se joindraient à eux. Mais dès le lendemain, les volontaires loyaux armés de Missisquoi, informés d'avance de cette incursion par le général John Colborne, commandant en chef des armées britanniques à Montréal, repoussèrent les patriotes de l'autre côté de la frontière étatsunienne.

Nelson et ses frères de combat comprirent que cet échec était imputable à un manque de discrétion, de préparation et d'organisation, à l'infiltration d'agents de la police secrète de John Colborne et à des délations. D'où la création de la <u>société secrète des Frères chasseurs</u>. Cette décision avait été prise également pour contrecarrer la politique de neutralité du président étatsunien Martin Van Buren qui interdisait toute organisation terroriste aux États-Unis, comme les patriotes, sous peine d'emprisonnement.

Grand commandeur de l'Association des Frères chasseurs, Robert Nelson établit son quartier général à St-Albans, au Vermont. Des messagers le maintenaient régulièrement en communication avec la grande loge de Montréal qui était sous la direction du grand aigle Édouard-Élisée Malhiot. Les Frères chasseurs avaient pour but de mettre sur

pied un réseau de loges secrètes qui devaient recruter et fournir des troupes armées pour renverser le gouvernement colonial avec l'aide des forces d'invasions venues des États-Unis. Ils étaient organisés selon un modèle militaire qui comportait cinq échelons. Le grade le plus élevé était celui du grand aigle qui commandait toute une région. Il était l'équivalent d'un général. Puis, l'aigle semblable à un colonel commandait 500 soldats. Le castor était un capitaine qui avait sous ses ordres six raquettes; chaque raquette, ou caporal, commandait neuf chasseurs, les simples soldats. Voyons maintenant comment la chaîne de commandement des Frères chasseurs fonctionnait dans le comté de Terrebonne.

L'aigle <u>André-Benjamin Papineau</u>, notaire de la paroisse de Saint-Martin, cousin de <u>Louis-Joseph Papineau</u> et député de Terrebonne, commandait les loges de son com-



D' Robert Nelson, grand commandeur

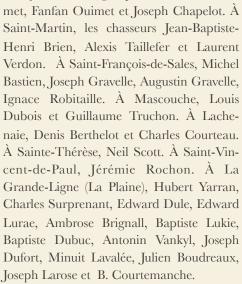
Né en janvier 1794 à Montréal, Robert Nelson est le fils de William Nelson, un enseignant de New York. C'est là qu'il épousa Jane Dies, fille d'un important propriétaire terrien de la région du fleuve Hudson. Après la révolution étatsunienne, sa famille s'établit à Montréal où naquit le plus jeune fils de la famille.

té. Il s'impliqua avec beaucoup d'ardeur aux préparatifs de la seconde insurrection. Il construisit quatre à cinq canons. Mais lorsqu'il constata la présence impressionnante des forces militaires britanniques, il décida de ne pas participer au soulèvement. Les castors Charles-Guillaume Bouc, Édouard-Pascal Rochon et Joseph-Léandre Prévost de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne furent les vrais meneurs de la rébellion. Terrebonne était le centre de ralliement de tous les chasseurs du nord qui devaient, avec ceux du comté de Leinster (Lachenaie), s'emparer de Montréal.

Dans les faits, c'est Charles-Guillaume Bouc qui joua le rôle d'aigle et commanda les Frères chasseurs du comté de Terrebonne. On l'appelait le « général ». Il dirigeait la loge de Terrebonne, depuis sa résidence, avec les castors Rochon et Prévost. Sous ses ordres, il pouvait compter sur les raquettes Éloi Marier, Jacques Roy, Joseph-Antoine Roussin par exemple, et sur les nombreux chasseurs de la paroisse de Terrebonne Léon Leclaire, Pierre Urbain, Pierre Labelle, Antoine Dumas (fils), François Saint-Louis dit Filiatrault, Pierre-François Novelle dit Fleurimont, Paul Gravelle, Jean-Baptiste Roy, Jean-Baptiste Dagenais, Paul Durocher, Jean-Baptiste Hupé, Georges Fervac dit Larose, Charles Roy, Édouard Gariépy, Solomon Galaise, George-Édouard Bouc, Jean Venne, Pierre Limoges, Vital Limoges, Provençal, Z. Rochon, Louis-Séraphin Bouc, Jérémie Barrette, Michel Desjardins, Léon Desjardins, Michel Balent, Toussaint Bastien, Louis Villeneuve, Joseph Villeneuve, Olivier Corbeau, John Levey, Paschal Desjardins, Augustin Landreman, Joseph Huneau, Jean L. Courval, Pierre Beaudry, Pierre Gravelle, Hippolyte Laforce, Félix Limoges, G. Provençal, Z. Rochon, Joseph Rochon, Domptage (ou Domptail) Prévost (Voir La Fournée, XI, 2 déc. 2010-fév. 2011 : 6-9) et Paul Éthier.

En dehors de la paroisse de Terrebonne, d'autres loges existaient et étaient en étroites relations entre elles. Parmi les plus importantes, la loge de Sainte-Anne-des-Plaines menée par le castor Guillaume Prévost et ses fils Melchior et Gédéon-Mélasippe, ainsi que Jean-Baptiste Latour et Félix Granger. À Sainte-Rose, le castor Augustin Tassé, et les chasseurs Jean Gagnon, Robert Dagenais, un dénommé Labelle,

Jean-Baptiste Filiatreau, Eusèbe Ouimet, Sévère Chartrand, François Chapelot, Joseph Archambault, Joseph Charbonneau, Jean-Baptiste Archambault, Augustin Delorme, Jean-Baptiste Desloriers, Joseph Desloriers (fils), Charles Leclaire, Charles Belhumeur, Eusèbe Léveillé, Fostin Limoges, François Labelle, Augustin De Lorimier, Pierre Vézina, François Ouimet, Joseph Oui-



La deuxième offensive des chasseurs avait été fixée le 3 novembre 1838. Selon l'historien Gérard Filteau, l'insurrection prévoyait « des attaques simultanées sur Sorel, Chambly, Laprairie, Beauharnois, Montréal et Québec. Les patriotes de Ber-



«Chaque nouvelle recrue devait s'agenouiller, les yeux bandés, devant au moins trois autres chasseurs, et jurer solennellement sur les Saints-Évangiles de garder secrète l'Association des Frères chasseurs, de soutenir le projet de renverser le gouvernement colonial et d'instaurer une république à sa place, d'aider tout frère chasseur dans le besoin, et de l'avertir à temps des dangers qui le concernent.»

LA FOURNÉE

thier et des environs devaient traverser sur la rive sud pour rejoindre ceux d'Yamaska et d'ailleurs. Seize paroisses devaient ainsi se réunir pour fondre sur Sorel. Les patriotes des Deux-Montagnes devaient couper les communications avec le Haut-Canada, tandis que ceux du comté des Terrebonne et de Lachenaie devaient se joindre aux Patriotes de Montréal et tenter de prendre la ville. À Québec, les ouvriers du faubourg Saint-Roch tenteraient de confiner les troupes britanniques de la citadelle. En même temps, Nelson, Côté, Gagnon à la tête des réfugiés et des volontaires états-uniens marcheraient sur Montréal entraînant avec eux tout le sud » (Gérard Filteau, Histoire des patriotes, Montréal, L'Aurore Univers 1980, p. 405).

Les rites initiatiques des Frères chasseurs étaient méticuleusement préparées pour s'assurer que le plan d'invasion du 3 novembre ne serait jamais révélé. Chaque nouvelle recrue devait s'agenouiller, les yeux bandés, devant au moins trois autres chasseurs, et jurer solennellement sur les Saints-Évangiles de garder secrète l'Association des frères Chasseurs, de soutenir le projet de renverser le gouvernement colonial et d'instaurer une république à sa place, d'aider tout frère chasseur dans le besoin, et de l'avertir à temps des dangers qui le concernent. Celui qui trahirait son serment serait égorgé et ses propriétés incendiées. Lorsqu'on lui retirait son bandeau, il constatait qu'il était encadré par des chasseurs dont l'un tenait un fusil, l'autre un poignard ou une chandelle allumée symbolisant le sort qu'il l'attendait s'il trahissait.

Dans sa déposition à la cour martiale, en mars 1839, Georges Fervac dit Larose, compagnon peintre de Terrebonne à l'atelier du maître-voiturier Édouard-Pascal Rochon, raconta qu'il prêta le serment de lutter jusqu'à la mort pour l'indépendance du Bas-Canada, de « garder secret toutes les activités des rebelles et d'être prêt à toutes les occasions pour prendre les armes afin de se battre contre le gouvernement » et que « quiconque trahirait le secret demandé serait poignardé et aurait ses bâtiments incendiés. » À la même cour martiale, Jean-Baptiste Hupé, un autre compagnon qui

travaillait chez Rochon, dévoila que le serment se passait dans l'atelier de ce dernier, et que la teneur de ce serment « était de garder le secret des munitions que nous avions et que nous étions à l'abri d'être faits prisonniers et d'avoir des problèmes. » Rochon lui dit « que si nous rencontrions des ennemis sur la route qui nous affronteraient, nous pourrions les tuer impunément et que des armes et

des munitions devraient venir des États-Unis pour armer les Canadiens et qu'ainsi ils pourraient se protéger en toute tranquillité à la maison. » Robert Dagenais, compagnon peintre de Terrebonne chez Rochon, confirma dans sa déposition au juge de paix Roderick Mackenzie qu'il devait respecter ses engagements « sous peine d'être brûlé et le cou tranché » et qu'il devait tuer les loyaux notamment le seigneur Joseph Masson, John et Alexander Mackenzie, Joseph-Octave-Alfred Turgeon, Henri-Benjamin Reeves ainsi que les volontaires de New-Glasgow et les policiers. » À suivre...

Richard Lagrange, historien (mai 2011)



L'historien Richard Lagrange

Professeur d'histoire à la retraite du cégep Édouard-Montpetit, Richard Lagrange poursuit des travaux de recherche sur l'histoire des rébellions de 1837-1838 à Terrebonne. En 1978, il prononça une conférence sur ce sujet au bureau seigneurial de l'Île-des-Moulins. Il est un des membres fondateurs de la Société d'histoire de la région de Terrebonne en 1975. Il a corédigé l'ouvrage Histoire du Richelieu-Yamaska-Rive Sud et celui de la Bibliographie des Laurentides. Il est l'auteur de plusieurs autres ouvrages Il a coréalisé le documentaire Aimé Despatis, journaliste, fondateur de La Revue de Terrebonne et gardien de la mémoire.



Charles Biron, premier marchand du bourg de Terrebonne

Suite de la page 1

LE «TISSERAND» DE LOTBINIÈRE

Charles Biron naquit à Sainte-Croix-de-Lotbinière en 1696¹. Membre d'une très nombreuse famille (11 enfants), ses espoirs de s'établir sur la terre familiale se seraient vite dissipés car on le retrouve dans la région de Terrebonne dès 1724. En cette année, il obtint une terre sur la côte nord (rivière Jésus) de la seigneurie de l'île Jésus. Selon l'acte de concession par le Séminaire de Québec passé devant le notaire Nicolas Senet, Biron exerçait le métier de tisserand à «Tairrebonne»². En outre, les marguillers du lieu lui concédèrent un banc dans la petite église de la mission Les Bois. En 1727, à l'âge de 31 ans, il épousa Marie-Jeanne Renaud³, elle-même âgée de 32 ans; le couple n'eut pas d'enfants. Charles Biron mourut en 1768; son épouse lui survécut jusqu'en 1777.

LES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES

Ce n'est qu'en 1728 que Charles Biron acheta un premier emplacement près des moulins; il appartenait depuis 1727 au forgeron Antoine Vermet. Il en fit sa résidence principale et le conserva jusqu'en 1765. Dans l'acte de vente à Louis Larouche-Gauthier, le notaire décrit l'emplacement à peu près en ces termes : un emplacement de 50 pieds de front sur 43 pieds et ½ de profondeur, tenant par devant au chemin du Roy, par derrière à l'emplacement de Pierre Paris⁴ [charpentier], d'un côté à la terre de l'église, d'autre côté à la rue St-Louis [rue Saint-Pierre actuelle] avec une maison de

pièces sur pièces, à solage en pierres, de 18 pieds de largeur sur 29 pieds de longueur, comprenant deux chambres et un petit magasin, avec ses châssis, une petite étable et

un petit jardin⁶. En 1767, dans une transaction entre le marchand Louis Bouc⁵ et Jean-Baptiste Clément, le notaire mentionna que l'emplacement comportait un hangar qui contenait un coffre à farine au grenier.

Entre 1728 et 1755, Charles Biron acquit deux autres emplacements (qui n'en formèrent qu'un seul par la suite), encore sur la « place du mou-

lin ». Ainsi, en 1738, il acquit de Joseph Lecomte, forgeron, un partie d'emplacement qu'il revendit en 1765 à Louis Gauthier-Larouche : il mesurait 34 pieds de front sur 60 de profondeur, tenait par devant à la « place du moulin »; par derrière à un emplacement d'Augustin Beaupré; d'un côté au Sud à Augustin Beaupré et d'autre côté au Nord à Louis Bouc, avec un hangar de 28' de long sur 20' de large en lattes et d'autres bâtiments non décrits, le tout entouré de pieux en bois de cèdre.

En 1745, il acquit de Denis Jourdain dit Labrosse⁶ un emplacement adjacent qu'il vendit à son tour en 1763 à Augustin Beaupré, son voisin. L'acte notarié mentionne un emplacement de 30' de front sur 60' de profondeur tenant par devant à la « place du moulin », par derrière à Augustin Beaupré, d'un côté au Sud à la rue St-Louis et d'autre côté au Nord à un terrain non con-



L'emplacement acquis par Charles Biron en 1728 était situé à l'angle du boulevard des Braves et de la rue Saint-Pierre actuels. À l'époque, le «boulevard» s'appelait chemin du Roy: il descendait vers les moulins depuis la rue Saint-Louis, passait devant la résidence de Biron, puis devant l'église, pour ensuite longer la rivière et remonter vers le talus de la rue Saint-Louis, un peu plus loin.

cédé (qui mesurait 6 pieds sur 60 et le séparait de Joseph Lecomte), comprenant une maison de pièces sur pièces, recouverte de planches, une cheminée en pierre et une étable en pieux de travers.

C'est à partir de ces emplacements situés à proximité des moulins que Charles Biron exerça ses activités entre 1728 et 1763. Il fut le marchand domicilié le plus stable de tous les négociants et marchands qui s'établirent dans le bourg durant la même période.

LES ACTIVITÉS MARCHANDES

L'historienne Solange DeBlois considère que Charles Biron fut le premier marchand général domicilié à Terrebonne et que contrairement aux autres marchands, il ne s'adonna pas au commerce des grains et des farines. Nos recherches récentes tendent à montrer que tel ne fut pas le cas. Nous n'avons retracé que quelques transactions de Charles Biron. Ce dernier ne savait ni lire ni écrire; il semble qu'il préféra conclure ses ententes de gré à gré. Les actes notariés que nous avons retracés jusqu'ici sont peu nombreux et ils impliquent souvent des personnages en vue dans le commerce des grains, notamment le seigneur Louis Lepage de Sainte-Claire et le négociant Pierre Ranger de Rivière-des-Prairies⁷.

Avec la paix d'Utrecht de 1713 et la construction de la forteresse de Louisbourg sur l'Île Royale (Cap-Breton), les grains et les farines du Canada trouvèrent des débouchés et les moulins du seigneur Louis Lepage devinrent rapidement un important fournisseur de farine de qualité, non seulement aux magasins du Roi qui approvisionnaient l'armée et les forts, mais aussi à Louisbourg. Charles Biron aurait été un intermédiaire important entre les paysans

des côtes et Louis Lepage. À cette époque, à cause du manque de numéraire dans la colonie, les paysans acquittaient annuellement leur comptes ouverts chez deux ou trois marchands avec une partie de leurs surplus, profitant parfois de l'occasion pour écouler le reste de ces mêmes surplus en échange de diverses marchandises d'impor-

tation débitées par ces même marchands. C'était surtout des tissus et souvent de l'alcool (rhum et vin). Ces stocks de grains étaient par ailleurs conservés dans les meilleures conditions possibles dans des hangars et des greniers jusqu'à leur vente aux moulins marchands du bourg. Charles Biron fut l'un de ces marchands.



PARTENAIRES OCCASIONNELS

Biron s'associa occasionnellement à d'autres marchands du bourg ou de l'extérieur : Pierre Ranger et Louis Lepage furent du nombre. Toutefois, en 1755, tandis que les hostilités entre les colonies britanniques et les colonies françaises reprenaient, Charles Biron s'associa à Giraud Régimbal, un marchand de Lachenaie qui avait été charpentier naval au chantier de Québec. Les origines et leur type de relations demeurent encore obscures. L'acte de donation réciproque intervenu entre Régimbal et Biron est en grande partie illisible; tout au plus peut-on y lire que Charles Biron et Marie-Jeanne Renaud donnèrent à Giraud Régimbal l'ensemble de leurs biens meubles et immeubles en échange d'avantages qui sont indéchiffrables.

En 1744, ce même Régimbal s'était endetté sur billet auprès de deux négociants huguenots de Québec : il devait 1900# à

Cet emplacement de la « place du moulin » comprenait une maison de bonnes dimensions et divers bâtiments qui permirent à Charles Biron de conserver le blé et divers autres grains que lui fournissaient les paysans en paiement de leurs comptes ouverts. Giraud Régimbal y loga probablement à partir de 1755, puisqu'il ne posséda aucun emplacement dans le bourg avant 1769.

Pierre Jehanne et 1000# à Jean Mathieu Mounier qu'il ne remboursa pas. En 1757, Pierre Jehanne obtint un jugement par défaut contre Régimbal. Un rapport de saisie des effets en main de Charles Biron est conservé dans le Fonds de la juridiction royale de Montréal (TL4,S1,D6,106). Ce dernier fut personnellement mêlé à ce procès intenté par Pierre Jehanne contre Giraud Régimbal à la suite d'une lettre que ce dernier adressa au négociant de Québec, dans laquelle il fit mention de la convention intervenue entre lui et Biron. La suite demeure nébuleuse car, en 1763, Biron était encore propriétaires de ses biens immobiliers et, comme nous l'avons vu plus haut, il les vendit à Louis Gauthier-Larouche et Augustin Beaupré. En outre, en 1765, il passa un accord avec Charles Mathieu, marchand le Lachenaie, afin de liquider quelque 15 000# en lettres de change.

UN BILAN DE CARRIÈRE

Charles Biron fut un marchand relativement prospère. En 1765, peu après la cession de la Nouvelle-France à la couronne britannique, ses actifs comprenaient donc deux emplacements sur la « place du moulin », 15 530# en lettres de change tirées sur la Société d'armateurs Paillet et Meynardie de La Rochelle et 3034# en ordonnances tirées sur le Trésor royal. Ces titres furent perdus dans la désormais célèbre Affaire du Canada qui mena au procès de divers administrateurs coloniaux dont l'intendant François Bigot et le munitionnaire du Roi Joseph-Michel Cadet. Nous aborderons cette question dans une prochaine livraison de La Fournée.

Claude Blouin, historien

La bataille de Sainte-Foy (1760)

On ne sait pas assez qu'après la défaite de la bataille des Plaines d'Abraham en 1759, le duc de Lé-

vis qui remplaça Montcalm, infligea une défaite aux Britanniques en 1760, à Sainte-Foy, et fit le siège de Québec. Après cette victoire française, c'était un match nul. Le sort de la Nouvelle-France n'était en effet pas scellé. C'est ce que l'historien Jacques Lacoursière nous rappela dans la conférence qu'il donna lors du brunch-bénéfice de la Société d'histoire de la région de Ter-

rebonne, le dimanche 10 avril 2011 au Collège Saint-Sacrement.

Lacoursière raconta ces événements en se référant aux lettres et aux mémoires des acteurs de l'époque en citant Montcalm, Wolfe, Lévis, Bougainville, Saunders et Vaudreuil. Il précisa qu'au lendemain de la victoire de Lévis, le navigateur militaire français, le comte de Bougainville écrivit au ministre de la Marine française, le ministre Berryer, d'envoyer le plus tôt possible des renforts militaires contre Murray. Berryer lui répondit : «On ne cherche point à sauver les écuries quand le feu est à la maison.» En fait, la France était en

difficulté. Elle menait un combat sur deux fronts européens. Sur terre, elle affrontait la Prusse. Sur



mer, elle s'opposait à la puissante flotte britannique. Elle se voyait dans l'obligation de conserver toutes ses forces militaires pour protéger la maison, la France, contre les dangers d'invasion de ses adversaires qui l'encerclaient de toutes parts. Dans ce contexte, le sort de la Nouvelle-France importait peu ou pas au roi Louis XV qui décida de l'abandonner.

On connaît la suite de l'histoire. Les Britanniques envoyèrent les renforts et Lévis dut capituler. À son tour, conscient que la résistance devenait suicidaire, le marquis de Vaudreuil, gouverneur du Canada, ordonna la capitulation de Montréal en 1760. Ce qui lui vaudra d'être emprisonné à la Bastille en France, jugé de ne pas avoir combattu l'ennemi, mais il fut acquitté.

Lacoursière souligna les mauvais rapports qu'entretenaient le marquis de Vaudreuil, né au Canada, avec les officiers militaires français. Ce qui compromit la conduite de la guerre. Par exemple, il lut une lettre de Montcalm, datée du 4 janvier 1759, dans laquelle il confiait à Lévis qu'il était démoralisé par la puissance de la flotte britannique qui menaçait Québec, et qu'il se méfiait des alliés amérindiens. Il n'appréciait pas la manière amérindienne et canadienne de faire la guerre en se cachant derrière les arbres et les rochers, en privilégiant la guérilla, et le rituel amérindien du scalp. À la bataille dans les bois, Montcalm s'en tenait à la bataille à l'européenne, à découvert. Le marquis de Vaudreuil ne partageait pas du tout cette vision européenne de la guerre. Il avait une vision continentale soutenant les miliciens canadiens à imiter la tactique de la petite guerre à l'amérindienne. Cette division chez les chefs militaires est un des facteurs non négligeable, selon Lacoursière, pour comprendre pourquoi les Français perdirent contre les Britanniques.

Pendant la période de questions, des membres de la SHRT lui demandèrent si l'on devait parler de défaite ou de conquête? Est-ce que la France avait

vraiment abandonné la Nouvelle-France? Lacoursière reconnut que la France n'avait pas fait l'effort nécessaire à mesure que la guerre de Sept Ans se développait. Le nombre de soldats n'y était pas pour défendre un si vaste territoire, les ravitaillements non plus, ni les

renforts, ni la volonté de Versailles. Par contre, dès les débuts de cette guerre mondiale, William Pitt, ministre de la Guerre de Grande-Bretagne, était déterminé à faire main basse sur l'Amérique du Nord et il organisa sérieusement l'invasion du Québec en 1759.

Lacoursière termina sa conférence en annonçant la sortie prochaine d'une réédition augmentée de sa remarquable synthèse Canada-Québec 1534-2000, et du dernier tome de sa série Histoire populaire du Québec.

Richard Lagrange, historien



Bataille de la Ristigouche, 8 juillet 1760. Dernière bataille navale franco-britannique de la Guerre de Sept-Ans.



Jacques Lacoursière et Marlène Boudrias au terme de la conférence sur les batailles de Québec et de Sainte-Foy en 1759 et 1760. (photo Lucette Lupien)

Cinq navires de secours français furent détournés vers le fond de la Baie des Chaleurs par une escadre de 5 vaisseaux de guerre britanniques, en juillet 1760. Après une âpre bataille, les navires français furent sabordés dont la frégate Le Machault. L'affrontement naval mit fin aux espoirs des Canadiens d'obtenir des secours de la France.



La maison Étienne Forget sur la Côte de Terrebonne : note de recherche

LA FAMILLE GILLES PARIS

La terre sur laquelle est érigée la maison a été concédée en 1711 à Gilles Paris¹ par le marchand et seigneur Louis LeComte Dupré; elle mesurait trois arpents de front sur quarante de profondeur depuis la rivière. Gilles Paris mourut en 1726, laissant la terre à son épouse et ses enfants selon la Coutume En 1732, Marie-Catherine Mezeray épousa le forgeron taillandier Louis Jean dit Denis et s'installa probablement dans le bourg², laissant l'usufruit de la terre à ses enfants. C'est en 1739 qu'elle procéda à l'inventaire de ses biens et renonça à ses droits successifs au profit de ses enfants. Entre 1740 et 1749, par rachat des droits successifs de ses frères et sœurs, Jean-Baptiste Paris devint l'unique propriétaire de la terre familiale.

En 1771, Louise-Françoise Paris (fille de Jean-Baptiste et de Marie-Catherine Bonhomme dit Beaupré) épousa Pierre Chartrand, originaire de Saint-Vincent-de-Paul (île Jésus). Les jeunes mariés reçurent la terre en donation : ils l'exploitèrent jusqu'à ce qu'il la cèdent à leur gendre, Jean-Baptiste Trinquez dit Beauséjour, en 1804. Celui-ci en vendit les deux-tiers à Joseph Malbœuf dit Beausoleil quatre mois plus tard, ne

conservant qu'un arpent sur toute la profondeur depuis la rivière Jésus avec la maison en bois et les batiments.

Trinquez dit Beauséjour mourut en 1806 et ce tiers restant de la terre fut aussi vendu à Malbœuf dit Beausoleil par Marie Deblois, sa veuve en secondes noces, et Pierre Chartrand, tuteur des enfants mineurs de Trinquez. Il est fort probable que Malbœuf afferma sa terre, car il exploitait une

boutique de forge dans le bourg de Terrebonne où il résidait. En septembre 1816, Joseph Malbœuf vendit la terre à Jean-Baptiste Forget dit Despaty, peu de temps après le décès de son épouse Catherine Comparet.



Jean-Baptiste Forget dit Despaty était originaire de Saint-François-de-Sales (île Jésus). Son père Augustin et son frère Étienne venaient à peine de s'établir (mai 1816) dans le bourg de Terrebonne, sur la grand-rue. Étienne Forget construisit une maison en pierres à deux étages qu'il partageait avec ses parents, sur un emplacement acquis de Michel Desjardins. Jean-Baptiste Forget exploi-



L'emplacement et la maison situés à proximité de l'usine de filtration (Régie d'Aqueduc Intermunicipal des Moulins – RAIM) appartiennent aujourd'hui à la Ville de Terrebonne. Quel sort leur réserve-t-on?

ta la terre de la côte de Terrebonne jusqu'en 1822. Il semble qu'il n'y fit aucune amélioration digne de mention : comme en 1816, le notaire écrivit qu'elle comportait «une maison et autres bâtiments en bois dessus construits.» Cette année-là, pour des raisons que l'on ignore, Jean-Baptiste et Étienne s'échangèrent leurs terre et emplacement. Ainsi, Jean-Baptiste s'installa sur la grand-rue, où il continua de pourvoir aux besoins de leurs parents Augustin Forget dit Despaty et Marie-Anne Taillon; Étienne reprit à son compte la terre exploitée le long de la rivière. Au recensement de 1831, on nota qu'Étienne Forget était cultivateur et qu'il habitait une maison (sans autre précision) avec sa famille et une domestique. La terre comptait 231 arpents en superficie dont 100 étaient en culture. La production de 1830 s'établissait à 150 minots de blé, 82 de pois, 300 d'avoine et 60 de «patates». Le cheptel des Forget comportait 17 bêtes à cornes, 6 chevaux, 29 moutons et 9 cochons.

Étienne semble avoir été un paysan relativement aisé, car en janvier 1837, lors d'un inventaire des biens de la communauté à la suite du décès de son épouse Angélique Clément, on estima la valeur de ses immeubles (sans la terre) à quelque 3667 livres; divers emprunteurs lui devaient environ 2197 livres. La communauté devait à peine 555 livres à divers créanciers dont 49 livres de rentes au seigneur, 227 livres à la fabri-

que pour les funérailles et 100 livres au notaire pour l'inventaire. Toutefois, le notaire consigna dans la marge de l'inventaire que «la terre est endettée envers les représentants d'Alexandre Corbeau d'une rente viagère de 8 minots de bled par acte authentique.»

Le principal actif d'Étienne Forget

était sans contredit la maison en pierre qu'il avait fait ériger sur la terre, du côté nord du chemin du Roy, estimée à quelque 3000 livres. La maison était ainsi décrite : « Une maison de pierre à un étage de 35 pieds de front sur 30 pieds de profondeur ayant cinq ouvertures sur la frontière

[sic] trois sur le derrière, une dans chaque pignon, ces [sic] portes et chassis vitrés, ses planchers de haut et bas enbouffetés et ses séparations en dedans.» Elle aurait donc été construite entre 1822 et 1837. Fait à noter, il subsistait au sud du chemin du Roy une petite maison en bois de pièces sur pièces, de 14 pieds sur 12 pieds, couverte en planches, avec sa porte et «chassis» vitrés.

En 1848, Étienne Forget vendit sa part de la terre à Gabriel Ouellette; celui-ci racheta les droits successifs des enfants Forget entre 1852 et 1855 et en devint l'unique propriétaire. La maison de pierre subsista jusqu'à nos jours. À suivre.

Claude Blouin, historien



En janvier 1837, la maison était subdivisée en une salle commune, une grande chambre et une petite chambre. Au grenier, on remisait divers de grains de céréales, des tissus, des meubles et des outils. À la cave, on conservait 40 minots de patates; on y retrouvait aussi deux saloirs (pour le salage du porc) et une tinette de beurre.



La Société d'histoire dévoile son calendrier d'activités de l'automne 2011

LA PREMIÈRE PORTION DE LA SAISON EST PLACÉE SOUS LE SIGNE DES ARTS : CINÉMA, MUSIQUE ET ART SACRÉ SOUS LES FEUX DE LA RAMPE.

Jeudi 22 septembre 2011 : Ciné-conférence La folle entreprise, sur les pas de Jeanne Mance, par Annabel Loyola, cinéaste documentariste

19h30, Collège Saint-Sacrement, 901, rue Saint-Louis, Terrebonne.

Fascinée par le destin singulier de Jeanne Mance, la cinéaste décide de partir à la recherche des motivations qui ont poussé une femme du XVIIe siècle à partir vers l'inconnu et à se dépasser dans un contexte hostile pour fonder une ville il y a plus de trois siècles. Des images actuelles aux centres d'archives, de la musique baroque et des bruitages d'époque mêlés aux sonorités contemporaines, le film jette un pont entre le passé et le présent.

Jeudi 29 septembre 2011 : Conférence-concert L'épopée musicale du Québec ancien par Louise Courville, musicologue et flûtiste

19h30, Collège Saint-Sacrement, 901, rue Saint-Louis, Terrebonne.

Fondé il y a plus de 25 ans par la musicologue Louise Courville, l'Ensemble Nouvelle-France se consacre depuis ses débuts à la recherche et à la diffusion de la musique historique du Québec à partir de manuscrits et de documents d'archives. Il s'agit du seul ensemble musical du Québec à s'être engagé dans une telle mission. À ce jour, l'Ensemble a donné plus de trois mille concerts et conférences-concerts au Québec, au Canada, aux États-Unis et en Europe

Jeudi 27 octobre 2011 : L'atelier des Écores et le sculpteur François Dugal, par Joanne Chagnon, historienne de l'art

19h30, Collège Saint-Sacrement, 901, rue Saint-Louis, Terrebonne.

La conférence se divise en deux parties. La première est consacrée à l'atelier des Écores, à Saint-Vincent-de-Paul; la seconde est réservée aux frères Olivier et François Dugal, sculpteurs qui résidèrent à Terrebonne. C'est la carrière de François Dugal qui est plus particulièrement intéressante. Le décor intérieur de l'église de La Présentation et le chandelier pascal de Sainte-Rose comptent parmi les plus beaux exemples du travail de l'artiste.







Notes et références

Charles Biron, premier marchand du bourg de Terrebonne, p. 7

¹ Il était le fils de François Biron et de Marguerite Davaux de la seigneurie de Sainte-Croix. À la mort de son père François, il hérita de la terre familiale avec ses nombreux frères, sœurs, demi-frères et demi-sœurs, issus de deux mariages antérieurs. En 1725, Charles Biron vendit deux parts de la terre à son frère Joseph et régla ses comptes avec son tuteur Jean Hamel. Un Charles Biron acheta une terre à Lachenaie, sur la côte Saint-Jean-Baptiste en 1723; il n'est cependant pas avéré qu'il s'agissait du même personnage.

 $^{\frac{5}{2}}$ Il s'agit de la seule et unique mention de ce métier dans les minutiers de notaire pour Charles Biron.

 3 Marie-Jeanne Renaud (1695-1777) était la fille de Pierre-André Renaud et de Françoise Desportes.

⁴ Ce Pierre Paris était très probablement le fils de Gilles Paris, établi sur la côte de Terrebonne (voir notre article à la page 11).

5 Jacques-Louis Bouc (Bock) s'établit dans le bourg de Terrebonne en 1763. Il était Allemand, originaire de Berlin. Il combattit fort probablement au sein des unités de mercenaires germaniques avec les armées de Wolfe sur les Plaines d'Abraham, Il fut un marchand très prospère. Il était le père de <u>Charles Baptiste Bouc.</u>, le député honni et le grand-père de Charles-Guillaume Bouc, le leader patriote.

⁶ En 1736, le seigneur Louis Lepage décrivit ainsi l'emplacement de Charles Biron : « Charles Biron qui possède un Emplacement de soixante dix pieds de front sur quarante cinq de profondeur [...] sur lequel il a une maison de pièces sur pièces de trente six pieds de Long sur Vingt Sept de large couverte en planches deux Cheminées de pierre.» Nous n'avons pas trouvé jusqu'ici dans les minutiers des notaires une transaction qui décrive pareils emplacement et résidence.

⁶ <u>Denis Jourdain dit Labrosse</u> était un maître-menuisier de Montréal. Il avait acquis l'emplacement lors d'une vente publique par adjudication organisée à la suite d'un jugement pour dettes obtenu par le négociant Alexandre d'Ailleboust de Cuisy à l'encontre du forgeron Joseph Lecomte, en 174?

⁷ Pierre Ranger fut dénoncé en 1728 comme le principal accapareur de grains dans la région de Montréal. En 1735, les farines des moulins de Terreboone étaient blutées, boulangées et emballées par des boulangers et des tonneliers dans les magasins de Ranger. Voir Louise Dechêne, *Le partage des subsistances au Canada sous le régime français*, Montréal, Boréal, 1994, p. 87.

BANQ-Q, minute du notaire Horné de LaNeuville, Partage d'une terre située sur le fleuve Saint-Laurent en la seigneurie de St-Croix, 8 février 1721.

BAnQ-Q, minute du notaire Horné de LaNeuville, Vente de deux parts de terre par Charles Biron à Joseph Biron, 1^{er} août 1725

BAnQ-Q, minute du notaire Hoené de LaNeuville, Arrêté de compte entre Charles Biron et Jean Hamel, son tuteur, 23 août 1725.

BAnQ-M, minute du notaire François Coron, Consession d'une terre en l'île Jésud par le Séminaire de Québec à Charles Biron tisserand de Tairrebonne, 30 mars 1724.

BAnQ-M, notaire Nicolas Senet dit Laliberté, vente d'un emplacement par Antoine Vermet à Charles Biron, 8 septembre 1728.

BAnQ-M, minute du notaire Charles-François Coron, transfert de rente par Pierre Ranger à CHarles Biron, 26 mars 1738.

BAnQ-M, minute du notaire Charles-François Coron, vente d'un emplacement par Joseph Lecomte à Charles Biron, 16 mai 1738.

BAnQ-M, minute du notaire Charles-François Coron, renonciation d'hypothèque par Louis Lepage de Sainte-Claire et Charles Biron à François Quenneville, 5 juillet 1740

BAnQ-M, minute du notaire Charles-François Coron, vente par adjudication d'un emplacement par Denis Jourdain dit Labrosse à Charles Biron, 20 septembre 1745. BAnQ-M, minute du notaire Charles-François Coron, donation réciproque entre

Charles Biron et Giraid Régimbal, 11 avril 1755. BAnQ-M, minute du notaire Antoine Foucher, vented'emplacement par Charles Biron à Augustin Beaupré, 17 novembre 1763.

BAnQ_M, minute du notaire Antoine Foucher, vente de deux emplacements par Charles Biron à Louis Gaultier dit Larouche, 21 janvier 1765.

BAnQ-M, minute du notaire Antoine Foucher, vente de lettres de change par Charles Biron à Charles Mathieu, 18 mars 1765.

La maison Étienne Forget sur la côte de Terrebonne, p. 11

¹ Gilles Paris (1651-1726) était le fils de François Paris et de Jeanne Boucherie; il épousa Marie-Catherine Mezeray, fille de Thomas Mezeray et de Louise Paradis, le 29 juillet 1697. De ce mariage, naquirent 9 enfanst dont 7 survécurent. Étrandement, dans son Aveu et dénombrement de 1736, Louis Lepage mentionne Gilles Paris en utilisant le présent de l'indicatif même s'il est décédé depuis 10 ans. Entre 1726 et 1739, Marie-Catherine Mezeray aurait exploité la terre de la côte de Terrebonne avec ses enfants dont Jean-Baptiste (1709-1774) qui prit la relève. En 1736, le seigneur Louis Lepage décrivit ainsi la terre : «QU'AU-DESSUS est Gilles Paris qui possède trois arpents de terre de front sur quarente, chargés de six Livres en argent et Six chapons de rente et Cinq sols de Cens, Lequel a Maison, grange, Etable, Ecurie, fournil, Lettrie, soixante dix arpens de terre Labourable, huit arpens Idem simplement défrichez et quinze arpens en prairie.»

² On sait peu de chose de ce forgeron. Louis Jean dit Denis, sinon qu'il naquit à Cap-Rouge en 1675 et mourut à Terrebonne en 1747. En 1732, il avait 57 ans lorsqu'il épousa Marie Catherine Mezeray âgée de 53 ans. Il eut une fille issue d'un premier mariage avec Michelle Perrin. Il posséda un emplacement dans le bourg naissant de Terrebonne, sur la place du moulin, là où se situe l'emprise de l'actuelle rue Saint-François-Xavier. Cet emplacement fut probablement rattaché au domaine seigneurial.

BAnQ-M, minute du notaire Antoine Adhémar, concession d'une terre par Louis Lecomte Dupré à Gilles Paris, 26 juin 1711.

BAnQ-M, minute du notaire Charles-François Coron, Inventaire de Marie-Catherine Mézeray, 14 avril 1739.

BAnQ-M, minute du notaire Charles-François Coron, Cession à la charge de pension de droits mobiliers et immobiliers par Marie-Catherine Mézeray, 14 avril 1739. BAnQ-M, minute du notaire Joseph Turgeon, Donation par Pierre Chartrand à son

gendre Jean-Baptiste Trinquez dit Beauséjour, 25 juin 1804. BAnQ-M, minute du notaire Joseph Turgeon, Vente par Jean-Baptiste Trinquez dit Beauséjour à Joseph Malbœuf dit Beausoleil.

BAnQ-M, minute du notaire Joseph Turgeon, Vente par Pierre Chartrand tuteur des enfants mineurs de Jean-Baptiste Trinquez, et MArie Deblois, veuve en secondes noces de Jean-Baptiste Trinquez à Joseph Malbœuf dit Beauséjour, 1er décembre 1806

BAnQ-M, minute du notaire François-Hyacinthe Séguin, Vente par Joseph Malbœuf dit Beausoleil à Jean-Baptiste Forget dit Despaty, 27 septembre 1816.

BAnQ-M, minute du notaire Toussaint Limoges, Permutation d'une terre et d'un emplacement entre Étienne Forget, forgeron et Jean-Baptiste Forget, cultivateur, 2 février 1822.

BAnQ-M, minute du notaire Jean-Baptiste-Léon-Léandre Prévost, Inventaire de Étienne Forget, veuf de Clémence Charbonneau, 21 janvier 1837.

BAnQ-M, minute du notaire Pierre Filiatrault, Vente de terre par Étienne Forget cultivateur demeurant à Sainte-Thérèse à Gabriel Ouellette de Saint-Vincent-de-Paul, 6 novembre 1848.



Donateurs























Annonceurs